

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le vingt quatre septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 26

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Valérie MILLON, François SALAGNAC.

Excusés par procuration :

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 23 septembre 2025

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 24 septembre 2025

Marie-Noël BERGER donne procuration à Danielle TODESCO en date du 24 septembre 2025

Laurence PIPERS donne procuration à François SALAGNAC en date du 24 septembre 2025

Laurent JARRY donne procuration à Bruno COMTE en date du 19 septembre 2025

Alain AUTHIER donne procuration à Valérie MILLON en date du 24 septembre 2025

Excusée :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de séance : Lucile VALADAS

Objet : Créations/suppressions de postes

Délibération 2025-82

À la suite de la demande d'un agent du Conservatoire de réduire son temps de travail hebdomadaire, il convient de supprimer son poste à temps non complet (14h30/20h) et de créer un nouvel emploi permanent à temps non complet en adéquation avec les souhaits de l'agent (13h/20h).

Afin de déployer ces heures à un autre agent et de pérenniser des heures faites par ce même agent, il convient de créer un emploi à temps non complet à hauteur de 9h30/20h

Suppression de poste	1 assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe À temps non complet (14h30/20h) Conservatoire	01/10/2025
Création de poste	1 assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe À temps non complet (13h/20h) Conservatoire	01/10/2025
Création de poste	1 assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe À temps non complet (9h30/20h) Conservatoire	01/10/2025

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU les déclarations de vacance d'emplois effectuées auprès du CDG 87 ;
VU l'avis du CST en date du 16 septembre 2025

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT qu'il s'avère nécessaire de procéder à la suppression et à la création des postes visés ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** la suppression à compter 1^{er} octobre 2025 d'un emploi permanent à temps non complet

Suppression de poste	1 assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe À temps non complet (14h30/20h)	01/10/2025
-----------------------------	---	------------

- **D'APPROUVER** les créations des postes détaillés comme suit :

Création de poste	1 assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe À temps non complet (13h/20h)	01/10/2025
Création de poste	1 assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe À temps non complet (9h30/20h)	01/10/2025

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 30 septembre 2025

Le Maire



Fabien DOUCET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 06/10/2025

Publié ou notifié

06/10/2025

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB-88 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 30/09/2025

Objet : Créations de poste/suppressions de postes

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 06/10/2025 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 82-Créations-suppressions de postes.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20250930-DELIB-88-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 06/10/2025